



ASP Toulouse
40 rue du Rempart Saint-Etienne
BP 40401
31004 Toulouse Cedex 6
Tel. : 05 61 12 43 43
Mail : secretariat@asp-toulouse.fr

Toulouse, le 7 novembre 2017

Chère Madame, Cher Monsieur,

Depuis presque 30 ans, l'Association de Soins Palliatifs de Toulouse accompagne des femmes et des hommes atteints d'une maladie grave ou en fin vie, ainsi que leurs familles et leurs proches pendant le parcours de soins ou lors de leur deuil.

Nos 90 bénévoles sont présents dans 12 établissements de la région toulousaine, et interviennent également au domicile des personnes touchées. En 2016, 5774 heures d'accompagnement ont été réalisées et 1319 heures d'écoute par la cellule deuil. La loi prévoit une formation initiale et continue obligatoire pour tous les accompagnants bénévoles en soins palliatifs.

Le développement de notre activité est permanent (nouveau site internet, participation à des conférences, organisation d'événements autour des droits des malades, ...) nous permettant d'être de plus en plus reconnus, et sollicités, toujours en partenariat avec les professionnels de santé.

Pour faire face à ses engagements, l'ASP s'appuie sur des subventions qui ne couvrent que la moitié de son budget. Nous avons besoin de votre aide pour soutenir notre engagement à toujours mieux accompagner les personnes malades jusqu'à la fin de la vie et les personnes endeuillées, et pour encourager toutes nos actions mises au service d'une meilleure information sur les soins palliatifs.

Merci pour votre don qui nous permet d'accompagner la fin de vie dignement.

Valérie Revol, *Présidente de l'ASP*

Oui je soutiens l'ASP et sa mission d'écoute et d'accompagnement :

➤ Je fais un **don** en ligne sécurisé sur le site : <http://asp-toulouse.fr/donateur/>

Ou



➤ Je renvoie le coupon ci-dessous accompagné de mon chèque libellé à l'ordre de : **ASP Toulouse**

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Email :@.....

➤ Je fais un don de :

30€ 60€ 80€ 100€ 150€ €

66% de votre don pourront être déduits de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20% du revenu imposable. Vous recevrez un reçu fiscal en justificatif. Par exemple, un don de 60€ vous coûtera réellement **20 euros**.

ASP Toulouse, 40 rue du Rempart Saint-Etienne, BP 40401, 31004 Toulouse Cedex 6